



Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

S/21106/Corr.1  
30 janvier 1990  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ARABE

---

LETTRE DATEE DU 25 JANVIER 1990, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL  
PAR LE REPRESENTANT PERMANENT DE L'IRAQ AUPRES DE L'ORGANISATION  
DES NATIONS UNIES

Rectificatif

Page 3, paragraphe 19, deuxième ligne

Remplacer point de coordonnées 933873 par point de coordonnées 939874.

-----



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.  
GENERALE

A/44/915

S/21101

24 janvier 1990

FRANCAIS

ORIGINAL : ESPAGNOL

ASSEMBLEE GENERALE

Quarante-quatrième session

Point 34 de l'ordre du jour

LA SITUATION EN AMERIQUE CENTRALE :

MENACES CONTRE LA PAIX ET LA

SECURITE INTERNATIONALES ET

INITIATIVES DE PAIX

CONSEIL DE SECURITE

Quarante-cinquième année

Lettre datée du 23 janvier 1990, adressée au Secrétaire général  
par la Chargée d'affaires par intérim de la Mission du Nicaragua  
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint la lettre que le Ministre des relations extérieures de la République du Nicaragua, le père Miguel D'Escoto, a adressée au Secrétaire d'Etat des Etats-Unis d'Amérique, M. James Baker III, le 22 janvier 1990.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de ladite lettre comme document officiel de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale, au titre du point 34 de l'ordre du jour, et du Conseil de sécurité.

L'Ambassadrice,

Représentante permanente adjointe,

Chargée d'affaires par intérim,

(Signé) Daysi MONCADA BERMUDEZ

Annexe

LETTRE DATEE DU 22 JANVIER 1990, ADRESSEE AU SECRETAIRE D'ETAT DES  
ETATS-UNIS D'AMERIQUE PAR LE MINISTRE DES RELATIONS EXTERIEURES DU  
NICARAGUA

Hier, alors qu'ils s'acquittaient des tâches habituelles qui leur incombent dans le cadre de la préparation des élections dans la région de Nueva Segovia (village de Quilali), les services de renseignement militaires ont pu déchiffrer des communications entre des troupes de la Contra d'où il ressortait clairement qu'on avait l'intention d'assassiner le Président constitutionnel du Nicaragua et candidat du Front sandiniste de libération nationale (FSLN) aux élections de février, Daniel Ortega Saavedra, lors d'une embuscade préparée entre Quilali et San Juan del río Coco.

Ces communications ont pu être effectuées grâce à des moyens sophistiqués remis par le Gouvernement des Etats-Unis dans le cadre de la soi-disant "aide humanitaire".

Le Gouvernement nicaraguayen proteste de la façon la plus énergique auprès du Gouvernement des Etats-Unis et rend celui-ci responsable de cette activité criminelle menée par 1 500 mercenaires qui, depuis leurs bases au Honduras, se sont infiltrés récemment sur le territoire national et ont réalisé une série d'embuscades et d'assassinats contre des dirigeants sandinistes et des responsables religieux et civils, intimidant la population par des menaces de mort afin de l'empêcher de voter pour le Front sandiniste de libération nationale (FSLN) et de participer aux manifestations qu'il organise.

En dénonçant ces crimes, nous nous devons également de souligner que tous ces événements découlent de la politique menée par le Gouvernement des Etats-Unis en vue de paralyser l'un des processus électoraux les plus transparents et les plus honnêtes, et sans aucun doute le plus surveillé parmi ceux ayant lieu dans des pays indépendants, et de faire obstacle à la poursuite d'un processus de démocratisation et d'indépendance authentique au Nicaragua.

Il est évident que le Nicaragua a le devoir non seulement de dénoncer et de condamner la poursuite de cette politique belliciste et interventionniste, mais également d'informer la communauté internationale de la situation.

C'est la raison pour laquelle nous avons l'intention de faire distribuer le texte de la présente note de protestation et de condamnation énergique comme document officiel de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité de l'ONU ainsi que du Conseil permanent de l'Organisation des Etats américains.

-----